

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Professions de santé

Les cinq premiers infirmières et infirmiers praticien.ne.s spécialisé.e.s romand.e.s sont désormais diplômé.e.s

Trois ans après l'adoption de l'article 124bis de la loi sur la santé publique vaudoise qui ouvre la voie légale à ce profil professionnel inédit en Suisse, les premières.ers infirmières-iers praticien.ne.s spécialisé.e.s formé.e.s à l'Université de Lausanne obtiennent leur diplôme. La création de ce nouveau profil de professionnel.le.s de santé, sur impulsion politique du Département de la santé et de l'action sociale, veut contribuer à améliorer l'offre en soins à la population, notamment en matière de santé communautaire et de soins ambulatoires.

En date du 6 octobre, master en poche, cinq infirmières-iers praticien.ne.s spécialisé.e.s, ou IPS, sortent de l'Université de Lausanne où, après une formation inédite de deux ans, ils/elles sont au bénéfice d'une formation et d'une expérience clinique des plus approfondies. Les compétences acquises dans le cadre de ce programme leur permettront notamment de prescrire et interpréter des diagnostics, d'effectuer des actes médicaux et de prescrire des médicaments, en partenariat avec un médecin partenaire et en se conformant au cadre légal.

Une réponse pertinente aux besoins de santé actuels et futurs

Apparu au milieu des années 60 en Amérique du Nord, notamment en réponse à l'essor des maladies chroniques, le rôle d'IPS va permettre de mieux répondre aux besoins de santé de la population. Le système de santé suisse connaît aujourd'hui d'importantes tensions organisationnelles sous l'effet du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques et des coûts. L'IPS peut contribuer à améliorer l'accès pour la population et la continuité du suivi dans les situations de maladie chronique.

Là où il a été scientifiquement étudié, l'impact des modèles d'organisation incluant les IPS est équivalent ou légèrement supérieur aux modèles traditionnels (accès aux soins, qualité de vie, durée de séjour, symptômes, coût, etc.). Dans le canton, le profil d'IPS

constituait le chaînon manquant d'un système sous pression et toujours plus orienté vers la santé communautaire et les soins ambulatoires.

Une solide formation

Les IPS sont titulaires d'un Master ès science en pratique infirmière spécialisée de 120 crédits ECTS dispensé par l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL. En complément de l'enseignement facultaire, ils réalisent sept mois de stage pratique. Quatre orientations sont possibles : santé mentale, soins aux adultes, soins pédiatriques et soins primaires.

Tous et toutes les IPS de cette première volée sont engagé.e.s au Centre hospitalier universitaire vaudois et y exercent déjà. Après les avoir accueilli.e.s en stage de formation pratique, le CHUV se réjouit de pouvoir compter sur leurs compétences dans les domaines de l'oncologie, de la gériatrie, du Centre de la mémoire, de la diabétologie pédiatrique et des urgences adultes. C'est dans le domaine ambulatoire et auprès des patients atteints de maladie chronique que le rôle d'IPS sera majoritairement déployé.

Renseignements complémentaires:

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, 021 316 50 04

DSAS, Stéphanie Monod, directrice générale de la santé, stefanie.monod@vd.ch, 021 316 42 99

CHUV, Isabelle Lehn, Directrice des soins CHUV, Isabelle.Lehn@chuv.ch, 079 556 60 00

UNIL, Gilles Lugin, Directeur IUFRS, gilles.lugin@unil.ch, 078 600 89 28

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 5 octobre 2020